

Nombre de Conseillers

en exercice : 29
présents : 22
votants : 29

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Guémené-Penfao, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BARATHON, Maire.

Date de convocation : 1^{er} juin 2023

Étaient présents : Isabelle BARATHON-BAZELLE, Philippe SOUCHAUD, Béatrice PERROT, Jacques LEGENDRE, Serge BESNIER, Céline SEURIN, Marie-Pierre GEORGET, Vincent DROUET, Jacques MICHEL, Liliane COUVREUR, Hubert TAUPIN, Guy AMOSSE, Anne-Marie MARTINAUD, Isabelle DRION, Pascal MOREAU, Sylvie LECLERC, Patrice LEVANT, Céline BOISSON, Richard HERVÉ, Aurélie BEYAERT, Serge ROBINET, Angélique FEUILLU, *formant la majorité des membres en exercice conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Étaient représentés conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Florence DE DEYN ayant donné pouvoir à Céline SEURIN, Jean-Marc DROUET ayant donné pouvoir à Guy AMOSSE ; Olivier BREMONT ayant donné pouvoir à Marie-Pierre GEORGET, Julien LABADY ayant donné pouvoir à Jacques LEGENDRE, Angélique LAFONTAINE ayant donné pouvoir à Jacques MICHEL, Audrey VALE DE VIGA ayant donné pouvoir à Anne-Marie MARTINAUD, Natalie BAER ayant donné pouvoir à Serge ROBINET.

M. Patrice LEVANT a été élu secrétaire de séance.

Enquête Publique - Projet de CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE au sol

AVIS du Conseil

VU le code de l'environnement, notamment :

- ses articles L.122-1 et suivants et R.122-2 soumettant à étude d'impact et enquête publique préalable les travaux d'installation d'ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installés au sol, de puissance supérieure à 250 KW ;
- ses articles relatifs aux enquêtes publiques portant sur les projets ayant une incidence sur l'environnement (articles L.123-1 et suivants, et R.123-1 et suivants) ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code général des Collectivités territoriales ;

VU la demande de permis de construire (n° PC 044 067 22 F1012), accompagnée d'une étude d'impact et de son résumé non technique, déposée le 31 mars 2022 et complétée le 27 juillet 2022, par la Société CPENR, en vue d'implanter une centrale photovoltaïque au sol et ses locaux techniques, sur le territoire de la Commune de Guémené-Penfao ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2023/ICPE/171 du 27 avril 2023 portant ouverture d'une enquête publique relative à ce projet ;

VU les délibérations n°2023-102 et 103 du 1^{er} décembre 2021 portant avis défavorable sur les projets agrivoltaïques.

CONSIDERANT que ce dossier est ainsi soumis à consultation publique (aux horaires d'ouverture de la Mairie de Guémené-Penfao ou sur le site internet de la Préfecture de Loire-Atlantique) depuis le 5 juin et jusqu'au 5 juillet 2023 inclus ;

CONSIDERANT que le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur ce projet dès l'ouverture de l'enquête, et au plus tard dans les 15 jours suivant sa clôture ;

CONSIDERANT que le Conseil municipal souhaite privilégier l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures ou les terres artificialisées ou dégradées présentant peu d'intérêt paysager ou agricole.

VU le dossier d'enquête publique ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par vote à scrutin secret, donnant les résultats suivants après décompte des votes :

Avis **DEFAVORABLE** : 16

Avis **FAVORABLE** : 13

Bulletins Blancs : 0

Accusé de réception en préfecture : 0

044-214400673 20230609-2023-064 DE

Reçu le 21/06/2023

EMET, à une majorité de 16 voix, **un avis DEFAVORABLE** sur ce projet de centrale photovoltaïque au sol estimant que cela impacte la préservation des surfaces agricoles, que le rapport entre les revenus liés à la production d'énergie et ceux liés à l'élevage ovin est déséquilibré avec, de plus, aucune certitude sur la pérennité de cet élevage.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.
Guémené-Penfao, le 9 juin 2023

Le Maire,
Isabelle BARATHON

